La lettre de
Média Santé
SUPPLEMENT PATRIMOINE

Hebdomadaire spécialisé de références fiscales, sociales, juridiques et patrimoniales du médecin

N° P884 – 27/09/2011

Une crise pour la rentrée : catastrophe ou opportunité ? (2 ème partie)

Si la réalité de la crise ne fait plus de doute pour personne, tout le monde ne la vivra pas de la même façon. Bien sûr, une crise c'est toujours une catastrophe. Mais c'est aussi une source d'opportunités pour ceux qui savent les saisir. Surtout, il s'agit d'agir et de réagir face aux évènements. Après la crise de l'éclatement de la bulle Internet entre 2000 et 2003, après la crise des subprimes entre juillet 2007 et mars 2009, voici son deuxième volet, la crise de la dette depuis août 2011.

Comment prévoir une crise ?

Par définition, un krach boursier n'est pas prévisible. Si cela l'était, le marché aurait réagi en amont et il se serait régulé tout seul. Bien sûr, vous aurez toujours quelqu'un qui vous dira qu'il l'avait prédit. D'ailleurs, si vous lisez la presse financière grand public, vous trouverez à chaque page toutes les prédictions que vous pouvez imaginer. Et bien sûr, compte tenu du nombre de prédictions tous azimuts, certaines se réalisent. Ce qui permet bien sûr de faire ensuite de gros titres en disant « *regardez notre numéro xxx dans lequel on vous a justement dit que cela allait arriver !* ». Si les journalistes étaient si clairvoyants que cela, ils auraient changé de métier pour faire gérant d'une SICAV et vous faire gagner des milliers d'euros (ainsi qu'à eux-mêmes) grâce à leurs bons conseils.

Concernant les crises économiques au sens large, leurs prédictions sont relativement possibles. Mais comme dans le cas d'un tremblement de terre, on sait que l'on est sur une zone de fracture, mais on ne sait jamais si cela va arriver demain ou dans plusieurs mois voire années. Que ce soit la bulle Internet, la bulle immobilière ou la crise de la dette, tout le monde connaissait depuis longtemps l'existence du problème. Mais impossible de savoir quand ce problème explosera. Pour faire un parallèle avec la médecine, si vous voyez un jeune patient, obèse, gros fumeur, gros buveur, s'alimentant essentiellement de viandes rouges et de crèmes glacées et sédentaire de surcroît, vous savez que le risque de crise cardiaque est majeur et que d'autres problèmes graves ont de fortes chances de survenir. Mais vous ne pouvez le certifier ni prédire la date de la crise. Par contre, en tant que médecin-conseil d'un assureur, vous ne voudrez sûrement pas l'assurer s'il vient vous voir à 50 ans avec des analyses à faire pâlir d'angoisse.

Pour les crises économiques, c'est la même chose. Comme le disait Keynes, « *le marché peut rester irrationnel plus longtemps que vous pouvez rester solvable* ». En d'autres termes, vous pouvez identifier, à juste titre, une anomalie de marché et adopter une stratégie d'investissement tenant compte de cela. Mais le marché n'étant pas rationnel, il peut vous donner tort jusqu'à vous ruiner… Il vous donnera assurément raison, un jour, mais ce sera, à ce moment-là, … trop tard.

Il est donc important de diversifier ses investissements, d'identifier les risques potentiels de crise, de réagir vite quand il le faut et surtout, d'être patient et chanceux. Car personne n'a le pouvoir de vous garantir un gain.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Comme je vous le disais précédemment, personne ne peut prévoir l'avenir, ni vous ni moi. L'exercice consiste donc à essayer de comprendre ce qui se passe pour tenter de faire les bons paris. Il vous « suffira » ensuite de faire les choix qui correspondent à vos conclusions en sachant mettre de côté vos émotions car elles seront votre plus grand ennemi. La gestion d'un patrimoine doit se faire le plus froidement possible si l'on veut obtenir le meilleur résultat. Et si l'on veut se laisser aller à quelques émotions, il faudra prendre en compte que cela aura un coût financier.
Quelle est la situation actuelle ? Voici quelques points essentiels.

- L'Europe croule sous les dettes, les États-Unis aussi. À tel point que les richesses que produisent les pays occidentaux servent surtout à financer cette dette et non plus à maintenir la croissance. Conséquence : pour les prochaines années, il y a peu de croissance à espérer sur ces zones-là, en particulier en Europe du fait de son système social très protecteur qui ralentit la descente mais freine également la remontée. Conduite à tenir : limitez vos investissements liés à la croissance et à la consommation sur ces zones-là.

La suggestion de Frédéric Segoura
Conseil indépendant en gestion de patrimoine

Ce qu'il faut retenir…

Contrairement à ce que beaucoup essaieront de vous faire croire, personne ne peut vous prédire l'avenir. Aucun journaliste, aucun économiste, aucun conseiller n'a le pouvoir de vous faire gagner de l'argent à tous les coups. De même, ne perdez jamais de vue qu'il n'existe pas de placement sans risque. On y a cru, pendant longtemps, en investissant sur les dettes des États. Car un État ne fait pas faillite. Du moins, un État européen. Tout le monde sait maintenant que cela est faux. Donc, si l'on ne peut prédire l'avenir, on peut, par contre, essayer de faire quelques choix plus heureux que d'autres.

Avec un tout petit peu de clairvoyance, on peut déterminer les thèmes d'investissement qui seront porteurs dans l'avenir, et ceux qui seront à la traîne. Bien sûr, tout cela en se disant, toujours, que l'on peut se tromper. Mais chacun est capable de sentir que l'Europe n'est pas en grande forme et qu'il y a peu d'espoir que cela devienne demain la zone la plus dynamique du monde.

Dans les prochaines semaines, la saison des grèves va reprendre, ce qui, forcément, va accentuer le ralentissement de notre activité et donc concourir à notre appauvrissement. De même, certains secteurs comme l'or ou l'immobilier d'habitation sont maintenant hors de prix. Il serait déraisonnable de penser qu'il y a encore un fort potentiel de plus value dans ces domaines. Bien sûr, c'est possible. Mais le risque de déception est alors très grand. Il va donc falloir trouver ce qui est peu cher actuellement pour profiter de la baisse des prix en espérant une plus value future. C'est ce que nous essaierons de faire dans le prochain numéro.

■ *patrimoine@media-sante.com*

Publication hebdomadaire. 50 numéros par an. Edité et imprimé par : Média-Santé SA, 400, Chemin de la Tatte, 74140 Sciez. Directeur de la publication : Pascal Lamperti. Prix de vente au numéro : 5 €. Abonnement annuel : 199 €. Tarif réduit médecins remplaçants : 149 €. N° CPPAP : 0912 I 87099

• Les pays émergents croulent sous les excédents de devises et doivent faire face à une croissance particulièrement vigoureuse. Cela fait plus de 10 ans que, malgré les crises, les fonds d'investissements sur ces zones délivrent des performances entre 10 et 15 % par an. Conduite à tenir : si vous pensez que cette zone sera encore en croissance dans les prochaines années, placez-y une part significative de votre argent.

• Les fonds euros de vos contrats d'assurance vie sont investis essentiellement sur les dettes d'État (France principalement et Europe). Compte tenu des risques qui pèsent sur ces dettes, compte tenu de la baisse des rendements, ***le risque associé n'est plus assez rémunéré à mon sens***. Si vous avez l'essentiel de votre patrimoine financier sur ce type de placement, il est grand temps de vous diversifier. Il existe des placements à risque maîtrisé qui ont prouvé depuis 20 ans qu'ils pouvaient faire mieux que le fonds euros. C'est le moment idéal pour vous diversifier avant qu'il ne soit trop tard. N'attendez pas d'être piégé dans un placement qui ne rapporte plus rien pour vous demander ce qu'il faut faire.

• L'or est au plus haut. Normal, il n'est ni plus ni moins qu'un indice de la peur. Placement émotionnel par excellence, l'or n'a aucune valeur réelle. Il ne produit aucune richesse et 95 % de son utilisation est inutile (joaillerie — désolé mesdames). Quant aux 5 % restant, son utilisation dans l'industrie pourrait être facilement remplacée par un autre métal. Cette semaine, pour un petit bon chiffre économique (commande des biens durables), l'or a perdu 10 % en trois jours. Ce qui vous permet de sentir sa volatilité : son cours est essentiellement lié à l'évolution de la crise. Mon conseil : si vous pensez que la crise va s'aggraver fortement, alors vous pouvez encore acheter de l'or. Si vous pensez que les gouvernements vont prendre des mesures efficaces, alors il est trop tard pour le faire. Il est même temps de concrétiser une bonne part de vos plus-values en vendant une partie de votre or. Personne ne s'est jamais ruiné en vendant trop tôt après une hausse.

• L'immobilier est en crise aux États-Unis et un peu partout en Europe. Mais pas en France. Malgré la crise, il bat record sur record. Pourquoi ? Tout d'abord, le Français adore l'immobilier. C'est culturel et historique. Culturel car aucune formation économique n'est dispensée à l'école en tronc commun. Aussi, la seule chose que tout le monde côtoie depuis des années, c'est l'achat immobilier. Historique, parce qu'avec la période de forte inflation que la France a connu dans les années 70-80, la revalorisation de l'immobilier a fait gonfler les prix en francs courants. Conjugué au besoin de logement après la fin des colonies, une natalité forte et une espérance de vie grandissante, tous les ingrédients étaient là pour que les prix de l'immobilier augmentent. Ces dernières années, la baisse des taux des crédits a mécaniquement fait monter les prix. Les crises financières, peu compréhensibles du grand public, ont poussé l'épargne des ménages sur cette valeur-refuge. Cependant, si l'on se réfère à la courbe de Friggit (utilisez un moteur de recherche sur Internet pour voir l'illustration), l'immobilier rapporté aux revenus disponibles des ménages n'a jamais été aussi cher. Pour ceux qui investissent en vue de louer, les loyers n'ayant pas suivi cette augmentation, *la rentabilité de l'opération n'a jamais été aussi basse*. À mon sens, il est temps d'arrêter d'investir dans l'immobilier d'habitation (les murs de boutiques et de bureaux ne sont pas soumis aux mêmes règles). La moindre remontée des taux va faire chuter les prix. De plus, le secteur était soutenu par des niches fiscales qui vont être en forte réduction. Autant d'éléments qui ne sont pas en faveur de la poursuite de la hausse des prix.

■ Où sont les opportunités ?

Le principe même d'un bon placement, d'un bon achat, c'est d'acheter moins cher que le prix obtenu lors de la vente. Ce principe pourtant particulièrement simple et compréhensible par tout le monde, est régulièrement bafoué par la plupart des investisseurs particuliers. Du moins, quand il s'agit d'investir dans des entreprises. Car tout le monde comprend qu'il est intéressant d'acheter pendant les soldes. Tout le monde est d'accord pour se dire que si l'immobilier devait baisser de 30 % dans deux ans, alors ce serait une opportunité pour investir dans la pierre. Prenez maintenant la courbe du CAC 40 depuis 10 ans. Vous la trouverez facilement sur le net. Entourez les zones pendant lesquelles il fallait acheter et les zones pendant lesquelles il fallait vendre. Je suppose que vous avez sélectionné pour l'achat les périodes du premier semestre 2003 ainsi que la période du premier semestre 2009. Pour la vente, je suppose que vous avez choisi le milieu de l'année 2000 et le milieu de l'année 2007. Si vous avez fait cela, vous avez parfaitement réussi cet exercice d'un haut niveau. En faisant un calcul rapide, vous avez triplé votre capital à chaque achat/vente. C'est simple, très efficace et pourtant, les particuliers sont très peu nombreux à le faire. Pour la plupart, ils font même exactement le contraire. Dans le prochain numéro de Supplément Patrimoine, je vous indiquerai quelques pistes concrètes pour mettre cela en oeuvre.

Frédéric Ségoura –
(rédigé le 28/08/11).■

Faîtes connaître Le Supplément Patrimoine de la Lettre de Média-Santé

Ami lecteur. Notre *Supplément Patrimoine* est largement dupliqué. D'un côté, cela montre à quel point sa qualité est appréciée et son utilité reconnue. Ce n'est pas étonnant car il s'agit d'une publication réellement indépendante dans ce domaine, c'est-à-dire sans aucun recours à la manne publicitaire directe, ou plus insidieuse, indirecte.

Et d'un autre côté, la duplication sans autorisation de notre *Supplément Patrimoine*, outre qu'elle est illégale, nous prive des retombées correspondantes et, au final, vous prive d'informations décisives en matière de gestion. Notre indépendance et la qualité de ce *Supplément Patrimoine* reposent sur nos seuls lecteurs.

▶ Aussi, plutôt que de transmettre cet article, nous vous encourageons à diffuser *sans limitation* le lien Internet qui permet de télécharger gratuitement tous les *Supplément Patrimoine* :

www.media-sante.com/fiscal/patrimoine.php

Car si la *Lettre de Média-Santé* est exclusivement réservées aux Médecins et ne concerne qu'eux, ses *Suppléments Patrimoine* peuvent intéresser des lecteurs non médecins dans leur démarche patrimoniale.

Voici quelques rappels utiles concernant exclusivement la *Lettre de Média-Santé*, afin d'éviter la surprise d'une citation en justice au titre du Code de la propriété intellectuelle par notre service juridique…

● ***Lecteurs individuels*** : la reproduction de tout ou partie de la *Lettre de Média-Santé* n'est autorisée qu'en vue d'un usage exclusivement personnel et individuel. La duplication par mailing-liste est notamment strictement interdite.

● ***Lecteurs institutionnels*** (Ordres des médecins, Syndicats, Associations professionnelles, Enseignants du 3ème cycle, etc.) et sociétés commerciales (presse médicale, sites Internet, etc.) : les contenus de la *Lettre de Média-Santé* sont protégés : il est interdit de les reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit, y compris les sites Internet, sans autorisation expresse de Média-Santé (art. L 122-4, L 122-5 et L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle – Ce délit est puni de 3 ans de prison et 300 000 € d'amende. ■